

Bienvenue
à
Saint-Pierre d'Irube



Ongi etorri Hiriburun

LE CONSEIL MUNICIPAL *HERRIKO KONTSEILUA*

LE MAIRE - AUZAPEZA : Alain IRIART

Il est chargé de mettre en œuvre les différentes décisions du Conseil municipal. Il est le représentant de l'Etat au niveau communal.

Alain IRIART a été élu pour la 1^{ère} fois lors du conseil municipal du 25 mars 2001.

Il est également : Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Pays-Basque
Président du C.C.A.S

Les adjoint(e)s au Maire / AXUANTAK et leur commission.

Marie-José ETCHARTABERRY, Commission Finances et Communication.

Patrick DOURTHE, Françoise LARRIEU, Odile DAMESTOY, Pascale ITHURRALDE.

Odile DAMESTOY, Commission Solidarités.

Mathieu ELGOYHEN, Pascale ITHURRALDE, Françoise LARRIEU, Fabienne ETCHEGOIN OTHONDO, Elodie DEVOS.

Nicole GUILLEMOTONIA, Commission Associations et Animations culturelles.

Fabienne ETCHEGOIN, Patrick DOURTHE, Christian GALHARRAGUE, Bixente HARREGUY, Joana INDART BOUZIGUES, Hélène FRATY.

Christian LEMBURE, Commission Cadre de vie, Environnement et Travaux.

André BOSCOQ, Robert HOURCADE, Christian GALHARRAGUE, Alain MENDY, Benoît MULOT, Christelle ETCHEVERRY, Sandra INGRAND, René MACHICOTE, Michel THICOIPE, Marie-José ETCHARTABERRY.

Michel THICOIPE, Urbanisme, Patrimoine et Développement Durable

André BOSCOQ, Robert HOURCADE, Christian GALHARRAGUE, Alain MENDY, Benoît MULOT, Christelle ETCHEVERRY, Sandra INGRAND, René MACHICOTE, Christian LEMBURE, Marie-José ETCHARTABERRY.

Mathieu ELGOYHEN, Commission Éducation

Odile DAMESTOY, Laurent FUENTES, Sandrine LAMARQUE, Joana INDART BOUZIGUES, Robert HOURCADE, Nathalie BOUILLOUD, Elodie DEVOS.

Robert HOURCADE, Commission Intercommunalité

Hélène FRATY, Nathalie BOUILLOUD, Nicole GUILLEMOTONIA, Patrick DOURTHE, Odile DAMESTOY, Françoise LARRIEU.

Les Services Municipaux

Herriko Zerbitzuak

1 Plaza Berri / 1 Plaza Berri
Horaires d'ouverture / Idekitze orduak

lundi au jeudi: 8h30-12h30, 13h30-17h00
le vendredi: 8h30-12h30, 13h30-16h30

Astelehenetik, osteguna arte
8:30atik 12:30 arte eta 13:30atik 17:00 arte
Ostirala : 8:30atik 12:30 arte eta 13:30atik 16:30 arte

Tél : 05 59 44 15 27 Fax : 05 59 44 01 61
courriel : mairie@saintpierredirube.fr
Site de la mairie : www.saintpierredirube.fr

Le Directeur Général des Services : Jérôme CHÂTEL

Il gère et coordonne l'ensemble des services municipaux.

Socio-éducatif, famille, solidarités

Directeur : Nicolas ELISSALDE

Coordonne les activités des services petite enfance, enfance, jeunesse, éducation, (écoles, cantines, accueil périscolaire...) et du C.C.A.S.

Responsable SERVICE Administratif

Stéphanie LARREGNESTE

Responsable des affaires générales.

Secrétariat, standard, accueil

Patricia PASIN

Accueil – Logistique

Didier DUCASSOU

Fêtes et cérémonies.
Relations avec les Associations,
Réservation des salles communales.

Finances, Ressources Humaines, Personnel

Arnaud CUELI et Maider ICHAS

Gestion des budgets, de la comptabilité, et de la carrière des agents municipaux.

Communication, Animation

Sandra BOSCO DACHARY

Services Techniques

Directrice : Stéphanie PEYRAN

Coordonne les activités du service urbanisme et du Centre Technique municipal.

Le service Urbanisme et Réseaux

Audrey ROCHE

Instruit les autorisations d'occupation des sols, il est le dépositaire du cadastre, et du Plan Local d'Urbanisme. Il veille sur les réseaux concédés ou non.

Centre Technique Municipal

Entretien quotidien de la voirie, des espaces verts, des bâtiments et équipements municipaux.

Alain CAZENAVE, Agent de maîtrise

Gérard ANGUELU

Jérôme BAREIGTS

Fabrice BARON

Frédéric DOYHENARD

Xabi ERRAMOUSPE

Jean Michel OLHATS

Patrick RECART

Claude SCIOSCIA

Jean-François SEILLAN



La Maison de la Vie Sociale

Gizarte Zerbitzuen Etxea

15 Avenue du Labourd

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (16h30 le vendredi)

Tél : 05 59 44 03 53

Fax : 05 59 44 10 64

Courriel : ccas@saintpierredirube.fr

La maison de la vie Sociale accueille :

- les services du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS),
- des permanences du Conseil Général (assistantes sociales et PMI),
- des permanences de la Mission Locale Avenir Jeunes (MLAJ).

Les permanences de la MLAJ sont soutenues par la Communauté de Communes Nive-Adour.

Les Permanences du Conseil Général

L'assistante Sociale de la Direction de la Solidarité Départementale : Accueil, accompagnement et suivi des personnes en situation de demande d'aide sociale. Prendre rendez-vous à la Direction de la Solidarité Départementale d'Ustaritz (05 59 70 51 51).

Protection Maternelle et Infantile P.M.I : le mardi sur rendez-vous pris auprès de la Direction de la Solidarité Départementale d'Ustaritz (05 59 70 51 51)

Les permanences de la M.L.A.J.

La Mission Locale Avenir Jeunes :

Accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire et universitaire, et suivi dans leur insertion professionnelle et sociale.

Permanences à la MVS le lundi après-midi et le jeudi matin sans rendez-vous

Pour contacter la MLAJ : 05 59 59 82 60

Les autres services (hors Maison de la Vie Sociale)

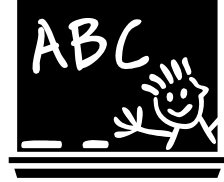
Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes : Harriola 05 59 44 27 00

Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes : LES PINS 05 59 44 73 00

Centre d'Animation Elgarrekin : 05 59 44 08 17

Crèche et Halte Garderie (gérées par la Communauté de communes Nive Adour) : 05 59 44 15 99

Les Groupes SCOLAIRES



LES ECOLES PUBLIQUES

Groupe scolaire Basté-Quiéta

(maternelle et élémentaire)

Service d'enseignement bilingue

(maternelle au CM).

9, rue de Candelé

05 59 44 15 50

Directrice : Isabelle CASENAVE

Ecole Maternelle Ourouspoure

2, rue des Ecoles

05 59 44 02 45

Directrice : Anne-Marie LEPLAE-LANDART

Ecole Élémentaire Ourouspoure

3, rue Ourouspoure

05 59 44 00 31

Directeur : Pierre LATRY

ECOLE LIBRE

Ecole Saint Pierre

22 avenue du Labourd

05 59 44 17 71

Directrice : Lucie LERAT

IKASTOLA

Enseignement par immersion

Ametza Ikastola

1bis, rue Ametzondo

05 59 48 49 21

Directrice : Joana ZAMORA

Pour les écoles publiques ci-dessus, les formalités liées à l'inscription se font à l'Accueil de la Mairie

Sont proposés :

- **Un service de cantine scolaire avec une animation interclasse**
- **Des temps d'accueils périscolaires matin et soir ainsi qu'un temps d'étude, des Temps d'Activités Périscolaires de 15h45 à 16h30.**
- **Un ramassage scolaire, ouvert à tous les enfants de la commune de plus de 3 ans, scolarisés à Saint Pierre d'Irube, est assuré sur le territoire communal à 8h00 et 16h30.**

Centre Communal d'Action Sociale Zerbitzuak

***Vous avez besoin d'une aide pour faire votre ménage, vos courses, entretenir votre linge !
Vous souhaitez recevoir chaque jour votre repas livré chaud à midi !***

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de votre commune peut vous aider.

Service Mandataire

Vous recherchez une aide domicile ?

Vous êtes employeur et les agents du CCAS effectueront pour vous :

- la recherche d'une aide à domicile
- les déclarations URSSAF
- la rédaction du contrat de travail
- l'élaboration des bulletins de salaire
- la rédaction d'attestations diverses (Sécurité sociale...)

Service prestataire d'aide ménagère à domicile

Une aide à domicile employée par le CCAS peut vous aider dans les activités de la vie de tous les jours. Le CCAS instruit votre dossier avec les partenaires du CLIC ou du conseil général puis met en place le service adéquat.

Sans condition d'âge et de revenus.

Service de téléalarme

La téléassistance offre un soutien face à l'incident ou l'accident qui peut survenir à la personne vivant seule à son domicile. C'est un moyen sécurisant qui permet d'obtenir une aide rapide, par l'intermédiaire d'un réseau téléphonique : une simple pression sur le médaillon émetteur envoie automatiquement un appel d'urgence à un central. Ce service fonctionne 24h/24h et 7 jours/7. Voir tarifs au CCAS.

Couverture maladie-chirurgie

Une couverture complémentaire maladie chirurgie type contrat-groupe mutualiste est ouverte à tous les habitants du canton, avec des garanties et des cotisations très compétitives. Pour plus de renseignements, contacter le CCAS.

Service de Portage de repas à domicile

Un repas chaud livré à domicile, chaque jour, à l'heure du déjeuner ! Ou encore un repas en liaison froide, livré la veille des dimanches et jours fériés.

Ce service s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans et aux personnes handicapées. Les personnes en cours de convalescence peuvent ponctuellement bénéficier de ce service, sur présentation d'un certificat médical.

Prix d'un repas livré : 9 €

Ce service fonctionne 6 jours sur 7, du lundi au samedi.

Composition d'un repas

*Un potage ou une entrée
Un plat viande ou poisson avec légumes
Fromage, dessert
Pain, beurre et vinaigrette.*